

Yves Letort

Un cas d'adoption



Sous la Cape

www.souslacape.fr

COLLECTIF, *Catalogues lacunaires
des éditions Mozschar et du Rhib*

ANONYME, *Nuit • L'An zéro de Jésus-Christ
Un Jeune Homme ordinaire • Boujma
Francesa, récit d'une prostituée • De un à huit (reprise)*

BOUGON ANONYME, *Kiffe-un-vieux.com
Crack à l'hospice • Arnaque à Compostelle
Les sœurs Tapin • Cannibale foot • Homard à la Koons
Goncourt toujours!*

HURL BARBE, *Pompe le Mousse • Les Celtes mercenaires*

PATRICK BOMAN, *Des nouilles dans le cosmos
Les Canines dans le pâté • Huit Nocturnes
Les Innommables et autres histoires de Canines
Amours, Délices et Morgue • Peabody se rince l'œil*

FRÉDÉRIC CHAGNARD,
*Le Cabinet fantôme de Monsieur Crinquette
Le Vieux au Rolleiflex • Grosse Patate*

PIERRE CHARMOZ,
*Première ascension népalaise de la tour Eiffel
et autres cimes improbables • Zeb*

PIERRE CHARMOZ ET STUDIO LOU PETITOU,
Le Vampire de Wall Street • La Canine impériale

CHOCOLAT CANNELLE, *Témoin • Exhibition on line
Vacances à l'Auberge rose*

GASPARD DE LA NOCHE,
*Luna di Miele et autres histoires de montagne
L'Homme à la moto • Nathalie • Une beauté suffocante
Vapeur mortelle • Fantaisie*

GILLES DERAIS, *Trilogie Lange*

PIERRE LAURENDEAU, *Signé Fornax • L'Architecte*

YVES LETORT, *Le Sérum du docteur Pest
Florence, l'amusée des offices • Mathilde
Un cas d'adoption*

NOANN LYNE, *L'Ivresse des sens*

NOIRCEUIL, *Sandre • La Maison aux Masques
Le Boudoir dans la Philosophie • Nuit d'orage*

NOIRCEUIL / LIA, *Trilogie lia*

YAK RIVAIS, *Francoquin • Spymaster vs Blackspider*

RENÉ TROIN, *Chantier Schéhérazade*

JULES VEINE, *L'Atour infernal • Le Voyage dans les spasmes*

UN CAS D'ADOPTION



Yves Letort

 n cas
d'adoption

Sous la Cape

... naturellement, Mademoiselle, nos spécimens sont variés et correspondent à de nombreux types d'exigences. Vous comprendrez que nous ne donnons généralement pas leur provenance, et il nous faut bien avouer que nous en serions souvent fort incapables. Ces enfants font tant de détours avant de venir dans notre institution qu'il est même malaisé pour nous de déterminer si nous avons affaire à un quelconque orphelin ou bien à un rejeton abandonné. Le mot a l'air de vous intriguer. Il vous choque? Tout de même, «Institution» m'apparaît quant à moi le mot juste et reflète aisément l'activité charitable à laquelle nous nous sommes voués. Allez, gagez avec moi qu'il n'est point si aisé de promettre l'espoir d'une vie meilleure à de tels enfants, et que ce que nous leur réservons hors de nos murs n'est point un pis-aller pour les plus doués d'entre eux. Nous parvenons bien souvent à leur donner une activité lucrative, sans doute avec la bénédiction de Celui qui est là-haut et qui veut mettre le larron à la hauteur du Samaritain. Je vous concède bien volontiers que notre œuvre n'est nullement désintéressée, que notre disposition naturelle est de nous départir de la philanthropie ordinaire, de celle qui s'achète des indulgences mais qui ne paye jamais vraiment sa dîme vis-à-vis du Ciel. Et puis, vous savez, les enfants, c'est vorace et nous ne pourrions faire grand-chose avec des pensionnaires affamés. L'attention baisse, le rendement s'en ressent. La famine est à considérer avec beaucoup de circonspection et uniquement dans des cas particuliers, voire exceptionnels, en tout cas en rapport avec les personnes qui veulent

les distinguer à leurs côtés et les voir adopter un certain type de privation alimentaire. Et encore là, nous sommes extrêmement circonspects et n'exerçons cette contrainte que pour des personnes dont nous connaissons la pratique depuis fort longtemps. Car, Mademoiselle, Monsieur, nous sommes une maison sérieuse, et... La charité? Mais nos enfants sont là pour y remédier. Ainsi, sortant de nos murs, désertant enfin leur pupitre, ils affrontent le monde et le rachètent, en quelque sorte, par leur activité incessante. Oh, je sais bien que l'on pourrait concevoir mes propos comme une sorte d'impure exaltation ou même de l'ironie mal placée. Mais combien de ces enfants ai-je vu rédimier l'égoïsme des habitants de notre moderne Gomorrhe! Que cette action de rachat rejaille sur nos entreprises et sur nos petits pensionnaires qui n'ont pas encore franchi le seuil va dans l'ordre de ce monde, à nos yeux. Ils rétablissent l'équilibre et redonnent tout son sens au partage et en font de véritables disciples de saint Paul.

Lorsque je vous ai aperçus dans le couloir qui menait à la Salle de visite, j'ai senti là que vous ne veniez point nous fréquenter pour les besoins d'une adoption ordinaire, celle qui, bien entendu, donne à notre activité le lustre de l'honorabilité. Du reste, ces enfants sont peu intéressants, médiocres, de ces pauvres créatures chez qui l'on n'a stimulé aucune disposition, aucun talent ni penchant et qui sont propres à rassurer les couples en souffrance de descendance, ce qui n'est certes point votre cas, car je sais fort bien que vous cherchez plutôt un complice. Ne vous récriez pas. Je comprends vos réticences, votre peur d'être pris au piège, le sentiment de vous trouver dans un endroit qui n'est pas conforme à ce qu'on vous en a dit. Que faire pour vous détromper? Allons, si vous m'écoutiez vraiment, vous auriez su de prime abord que vous avez frappé à la bonne porte. Comprenez par ailleurs

que, dans notre métier, nous nous devons d'être observateurs. Je note ainsi que les liens qui vous unissent à votre jeune compagnon ne sont certainement pas de nature matrimoniale, comme vous vous êtes complu à nous le faire croire à la réception. Oserais-je hasarder un lien familial? Ce jeune homme est votre frère? À la bonne heure, nous nous entendons. Comprenez que vos petits mensonges auraient pu avoir quelques répercussions fâcheuses pour la suite de vos desseins. Ainsi, vous n'avez abusé personne sur votre position sociale. Il faut savoir que nous formons également quelques jeunes gentlemen dignes des meilleures familles et, sans vouloir vous offenser d'aucune manière, votre jeunesse et votre mise ne me laissent point la liberté d'estimer que vous vous adonnez à la dilapidation et à l'escroquerie. C'est que la chose a son importance, vous allez voir. Mais jouons un peu plus avant encore, voulez-vous? Je devine que votre frère, bien que sa timidité présente ne lui ait autorisé que quelques mots depuis que nous nous sommes serré la main, je devine, donc, que sa partie tient des vertus de l'athlète et que vous tenez plutôt la partition de la ruse. Ah mais bien sûr, n'importe qui aurait pu le deviner, enfin, plus exactement, n'importe quelle personne issue de nos milieux. Vous voyez donc qu'il était important que je vous entraîne dans ce bureau afin de mieux répondre à vos désirs, mais également de les cerner pour ne pas commettre un impair. Alors, reprenons donc notre idée de l'adoption d'un futur gandin pour vos entreprises... Certes, adopter un gentleman en puissance, pourquoi pas... Mais nous élevons ces sortes d'enfants afin qu'ils répondent à quelques exigences précises, un train de vie qui leur permettra au seuil de leur vie d'homme de donner les meilleurs résultats: chantage, prévarication, détournements, etc. Loin de moi l'idée même de penser que vous ne sortez pas d'un milieu hono-

nable! Seulement, vous ne me prêtez point à penser que vous seriez en mesure d'élever un tel enfant ni à estimer que vous avez l'entregent pour le placer dans une bonne famille au bon moment. Et puis, un tel sujet nécessite un long entretien avant qu'il ne devienne utile à vos desseins, si tant est que vous en possédiez dans cette partie de la bonne société. Au risque de me répéter, sachez que le nœud de notre affaire, ici, se tient à la fin de l'enfance, la plupart du temps, et que cette période de fructification s'avère subséquemment courte. En effet, vous ne seriez, ultérieurement, pas en mesure de retenir un homme accompli sinon que pour son propre profit et à votre détriment. Il ne faut guère dans ces espérances se payer d'une trop grande part d'affection. Vous le constatez de vous-même, cette adoption vous mènerait à une très longue préparation, un investissement initial très conséquent, un moment bref où vous seriez en mesure de réaliser ce dit investissement et puis, ensuite, au bout du compte, vous rencontreriez cette amertume de l'abandon que les gens de la haute société – dont votre adopté ferait désormais partie – ne ressentent aucunement. Et tout cela pour un bénéfice qui ne serait point à la hauteur de vos longs préparatifs. Croyez-le ou non, ces enfants que nous proposons sont presque toujours adoptés par des gens de la haute bourgeoisie crapuleuse. Il en va ainsi que même dans les marges de la légalité il existe des classes sociales. Le plus curieux, c'est que ces escroqueries, longues, coûteuses, ont souvent des raisons sentimentales...

J'espère que vous prendrez mon exposé comme la simple illustration de notre préoccupation de satisfaire nos clients mais également un amical avertissement envers les tentations de nos visiteurs – dont nous avons le plaisir un peu anticipé de vous voir faire partie – de vouloir quitter leurs aptitudes naturelles pour des bénéfices déraisonnables et fort illusoires, croyez-le bien.

Mademoiselle, Jeune Homme, vous me semblez encore novices dans la profession. Si je puis dire, vous êtes dans l'usufruit de vos tuteurs et pas encore dans leur héritage. Cette adoption me semble sinon votre premier pas, du moins une marche de plus vers votre autonomie. Il faut toutefois que je vous mette en garde. Si vous adoptez l'un de nos petits pensionnaires, il ne faudra en aucun cas considérer cet acte comme provisoire. Vous allez embaucher un complice dont vous serez aussi les tuteurs. C'est une responsabilité. Ensuite, cela va lier vos entreprises à la nôtre. Nous ne vous cédon pas un outil, mais bel et bien un partenaire qualifié dont nous serons tout au long de sa carrière – que j'augure fort longue à vos côtés – les parrains attentifs. Et non, nous ne marchandons ni ne cédon ces enfants contre une rémunération immédiate qui serait rédhibitoire pour des jeunes gens qui commencent leur carrière, mais en échange d'un contrat dont nous vous prions, notre institution et moi-même, d'en peser toutes les conséquences. Cela signifiera concrètement cinq pour cent du chiffre d'affaires brut de vos activités à partir de la signature du contrat et jusqu'à terme, c'est-à-dire la majorité de l'adopté ou un accident causé par une tout autre personne que le ou les contractants. Vous augurerez avec moi que notre exigence est modique. Nous avons de nombreux enfants en activité et nous pouvons nous permettre d'attendre pendant quelque temps le retour sur nos investissements. Vous devez également comprendre que cette disposition financière est impérative. Par ailleurs, il serait plutôt vain de vouloir vous en affranchir, puisque nous avons des yeux et des oreilles partout – dont nos ex-pensionnaires eux-mêmes. Il faut d'ailleurs, puisque nous avançons à grands pas, que je vous communique notre règlement d'adoption. Il va vous être profitable et sa brièveté présente l'avantage de

ne point rebuter. Le voici, je vous laisse en faire la lecture...

Maintenant que vous connaissez les principes qui régissent les adoptions auprès de notre institution, il vous faut dès à présent me préciser vos compétences, vos projets et vos entreprises, bien naturellement. Je me permets de vous rassurer tout de suite : tout ce qui sera dit ici n'en sortira pas. Notre intérêt est la pérennité de vos activités avec notre petit adopté. Notre rémunération en dépend. Si nous l'avons choisie si modique – cinq pour cent, ce n'est pas grand-chose, quand on y songe – c'est que nous prêtons grand crédit à notre progéniture et leur habileté en beaucoup de matières, y compris dans les coups les plus audacieux. Ainsi, stimulés même par la maîtrise de votre nouveau partenaire, nous ne doutons pas que vous serez d'un rapport intéressant pour nos finances...

Ah mais votre procédé, quoique classique, est ingénieux... abandonner votre « enfant » au seuil d'une maison bourgeoise afin que, lors de son bref hébergement, il repère les lieux avant que vous, Mademoiselle, prise de remords, vous ne le récupériez, laissant ainsi à notre jeune ami ici présent le soin d'opérer plus tard... Cela me plaît beaucoup, sachez-le, d'autant que cela repose également sur nos compétences, enfin celles que nous aurons su inculquer à votre enfant. Au fait, avez-vous une préférence ? Fille ou garçon ? Il est vrai que les filles provoquent l'attendrissement et que vous auriez peut-être des embarras pour récupérer l'enfant. On a moins de scrupules à remettre un garçon à une mère indigne, même si on ne l'avouera jamais officiellement. Je vous recommande donc un de nos petits garçons qui, bien qu'un peu potelé pour le moment, nous semble très dégourdi pour son jeune âge. Nous serons en mesure de vous le délivrer dans un trimestre. Eh oui, naturellement, nous nous devons de vérifier votre solvabilité et votre réputation, rien de plus normal, n'est-ce pas ?

Mais vous gagnez à attendre: nous mettons un point d'honneur à dégrossir nos pensionnaires pour les futures prestations qu'ils auront à accomplir, car ne croyez en aucun cas que nous délivrons ceux-là sans aucune appétence pour le travail qui les attend! Je puis vous garantir que ce trimestre qui vient va être studieux! À ce sujet, nous vous convions à des visites hebdomadaires, si cela vous est possible, pour vous acclimater à votre futur adopté. Sachez que nous ne négligeons aucunement cet aspect du dressage! Il est de la plus haute importance. Nous fournissons des enfants entièrement dévoués. Je dirais même: soumis. Par ailleurs, il acquerra d'autres compétences qui pourraient fort bien vous être utiles car, il faut bien voir les choses en face, cet enfant grandira et ne pourra trop longtemps vous servir d'alibi et d'indicateur pour vos activités, n'est-ce pas? Si nous reprenons les enfants? Écoutez... la chose est délicate. Nous avons l'usage de ne reprendre que les sujets qui n'ont point rempli leur mission ou qui montrent un vice caché. Comprenez que de tels enfants nous font du tort. Hélas, c'est un des aléas de notre activité. Contractuellement, ils reviennent à notre charge et nous sommes contraints de les faire coopérer avec quelques entreprises spécialisées en mendicité qui dépendent directement de notre institution. Ainsi, nous ne perdons pas la totalité de notre investissement. Si vous avez lu quelques romans de cet écrivain anglais, ce Monsieur Dickens, vous devez être familiarisés avec l'existence promise à ces jeunes personnes. Bien que cela soit, à mes yeux, fort romancé, nous n'en sommes point trop éloignés pour le principe. C'est ainsi que nous préparons ces jeunes sujets sans talent aux mille péripéties d'une existence dans les ruelles de notre cité. Dans cette perspective, nous opérons quelques changements corporels sur ces enfants. Oh mais nous le faisons avec humanité, bien sûr! Nous n'estropions pas sans

prendre quelques précautions. Le handicap étant leur viatique pour leur entrée dans l'existence populeuse et populacière, si vous me permettez cette formule un peu facile. Nous intervenons pour que cet apparent désavantage soit un gage de survie et non une condamnation, croyez-le bien. Seulement, nous nous attachons à la crédibilité. Tenez, il n'y a pas deux jours, nous avons fait passer un charroi sur les jambes d'un jeune garçon un peu pauvre d'esprit. Nous lui avions au préalable fait absorber un peu de laudanum. Hélas, hélas encore, nous ne pouvions lui envisager un autre destin, son intellect étant obéré par une hérédité alcoolique. Cet enfant constitue d'ailleurs un exemple un peu exotique car, de manière générale, les hérédos que nous décelons parmi nos toutes jeunes recrues sont abandonnés à l'hôpital. En tout cas, sachez que dans peu de temps, notre sujet, avec ses deux béquilles, saura nous rapporter un confortable viatique dont nous lui ferons partager l'usufruit lorsqu'il sera trop vieux pour tendre une sébile. Ah, certes, ce ne sera point une retraite de sénateur, mais il aura au moins la dignité. C'est que cela compte, la dignité ! Et sachez bien que lorsque nous préparons nos sujets, nous tenons grandement à la véracité des blessures et des amputations. Combien de mendiants avons-nous vu maladroitement opérés et ne point réussir même à assurer leur subsistance !

Mais ces considérations sont largement inutiles pour cet enfant. C'est bien lui que vous voyez sur cette photographie, que nous vous offrons le jour où vous repartirez avec lui, ainsi que quelques babioles pour attester de sa filiation avec vous. Bref, ce jeune sujet est vif et nous donne toute satisfaction. Il ne me semble alors pas qu'il subira le destin des autres petits pensionnaires qui ont pu nous décevoir d'une manière quelconque. Enfin, il vous faudrait un motif sérieux de

mécontentement pour que nous nous chargions de nouveau de lui.

Les arrestations... Ah, Mademoiselle, je constate encore une fois votre sagesse et votre prévoyance. Il est évident que votre enfant vous serait retiré durant votre incarcération – que je souhaite la plus courte possible. Mais sachez que notre institution charitable est fort bien placée auprès de la Préfecture – où nous nous flattons de posséder maintes complicités – pour prendre en charge la progéniture des personnes délinquantes et que, subséquemment, l'enfant nous reviendra, attendant votre libération si la peine n'est point trop lourde, bien entendu. Dans le cas contraire, suivant les aléas pénaux, nous serions éventuellement amenés à lui trouver de nouveaux parents adoptifs. Vous saisissez alors pourquoi nous exigeons cinq pour cent de toutes vos opérations? Cela constitue une assurance pour votre jeune complice qui, si tout se passe bien, sera placé dans notre institution où il poursuivra sa formation – la diversifiera, même! – plutôt que d'être incarcéré dans ces odieux refuges de la gabegie et de l'iniquité que sont les bagnes pour enfants.

Je gage que vous allez être satisfaits de notre petit sujet. N'hésitez pas à venir nous demander conseil de temps à autre. Les meilleurs professionnels fréquentent notre institution et sauront vous aider à faire fructifier votre collaboration avec ce... comment allez-vous l'appeler, au fait?

Isidore?

C'est un joli prénom, Isidore...

*L'auteur remercie Armelle Domenach
pour sa précieuse relecture.*

AUTRES OUVRAGES
D'YVES LETORT

« Une curiosité bibliophilique, Théophile Grandin
(1846-19??) », illust. de Fabrice Le Minier, in *Futurs antérieurs*
(anthologie), Fleuve noir, 1999

Petit semainier mortifère,
illust. de Marion Pradier, Fornax éditeur, 2007

Aphorisme, Fornax éditeur, 2009

« Une partie de pêche »,
collection 8pA6, n° 41, 36 édition, 2010

« Une gaupe »
in *Le Frisson esthétique*, n° 11, printemps-été 2011

« Le Bassin »
in *Le Frisson esthétique*, n° 12, automne-hiver 2011-2012

« Les pissenlits par la racine », collage d'Huguette Lendel,
in *Le Frisson esthétique* n° 12, automne-hiver 2011-2012

« Les fiancées » (sous le titre : « Les fiancées du Fleuve »),
in *Le Frisson esthétique*, n° 13, printemps-été 2012

« Un cabinet », illust. de Marika Perros,
in *Le Visage vert*, n° 23, décembre 2013

« Du Bain »,
in *Le Frisson esthétique*, n° 15, automne-hiver 2013-2014

Le Sérum du docteur Pest, Sous la Cape, 2014

Florence, l'amusée des offices, Sous la Cape, 2014

Mathilde, Sous la Cape, 2015

Sous la Cape

collection de littérature élégante et raffinée
à son siège permanent *in partibus infidelium*.
De ce côté-ci du monde, elle est hébergée par

Éditions Deleatur
Le Ponteil, 05 3 10 Champcella

ISBN 978-2-86807-282-5

Mise en ligne : mars 2015

Couverture : document DR.

www.souslape.fr